

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE
DE LYON

Fondée le 10 Février 1884

TOME DIX-NEUVIÈME

1900

LYON
H. GEORG, LIBRAIRE
PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU, 36-38

PARIS
MASSON & C^{ie}, LIBRAIRES
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1901

corps couvert de poils rares, de longueur de 10 millimètres, sur les épaules, le dos, les mains, de 35 millimètres sur la poitrine (indice céph., 79,3).

- 30-31. Géorgien. Lèpre.
 32. Tatar. Lèpre tuberculeuse.
 33. Mingrélienne. Déform. des doigts de pieds.
 34. Géorgienne. Eléphantiasis.
 35. Imer. Coitre.
 36-37. Arménien, village Akoulisy, bec de lièvre, type partite, parl. l'idiome sac., taille 1800 millimètres, yeux verdâtres (indice céph., 88,2).
 38. Imer. Lymphadénite.
 39. Radiographie de la main de l'Arménien, n° 21.
 40. Mazzien, village Tkvartcheli, prince Zehagen, Antchabadre à l'âge de 7 à 8 ans, et l'auteur en 1866.
 41. Les mêmes en 1895 (voir page 127).

L'HOMME PRÉGLACIAIRE OU CHELLÉEN DANS LE BASSIN DU RHÔNE

PAR ERNEST CHANTRE.

Le quaternaire inférieur est représenté dans le bassin du Rhône par des dépôts, sans aucun doute contemporains de l'époque de la progression des glaciers, et qui ne sont pas moins préglaciaires pour les régions subalpines.

Telles sont les alluvions et les argiles de la vallée de la Saône, dites de Saint-Cosme, ainsi que les alluvions alpines dont l'arrivée a immédiatement précédé l'invasion des glaciers dans les plaines et sur les collines delphino-savoisiennes, bressanes et lyonnaises.

Ces dépôts sont caractérisés par une faune analogue à celle de Chelles, et ils renferment, comme cette localité classique, des vestiges de l'activité humaine la plus primitive que l'on connaisse. Ceux-ci se présentent sous la forme d'un instrument amygdaloïde.

Il est en silex ou en quartzite, et est taillé à grands éclats des deux côtés. Cet instrument est tellement typique, qu'il est devenu caractéristique du quaternaire inférieur. C'est par suite de cette particularité, que de Mortillet a appelé *chelléenne*, du nom de la station de Chelles, l'industrie propre à cette époque. Cette dénomination a été substituée à celle d'acheuléen, du nom de Saint-Acheul, près d'Amiens, où l'on a tout d'abord découvert, et en grand nombre, cet instrument primitif. M. de Mortillet a choisi plutôt la station de Chelles comme type des gisements quaternaires inférieurs, parce que les alluvions de cette localité ont donné une faune plus homogène que celle de Saint-Acheul, et surtout parce que l'instrument amygdaloïde s'y trouve seul à l'exclusion des autres formes. A Saint-Acheul, au contraire, comme, du reste, dans beaucoup de gisements quaternaires, on le trouve associé à d'autres formes devenues caractéristiques des époques suivantes.

Dans le bassin du Rhône, les gisements préglaciaires ayant donné des vestiges de l'industrie de l'homme sont encore fort rares. On en connaît pourtant un certain nombre dans la vallée de la Saône, en Chalonnais, en Mâconnais et en Beaujolais; puis dans la vallée du Rhône. Aucune station, excepté celles du Beaujolais, qui se trouvent dans les alluvions préglaciaires locales, ne sont situées dans le voisinage immédiat des dépôts glaciaires; toutes sont en dehors de la zone — même la plus externe — des glaciers alpins. Ces alluvions, enfin, ne sont jamais datées, à part celles de Curson, par des fossiles. Ce n'est donc que par induction qu'elles peuvent être rangées dans la série préglaciaire ou chelléenne. Il en est de même des pièces chelléennes trouvées isolément dans les vallées de la Saône et du Rhône.

Selon les observations de MM. Delafond et Depéret¹, il semble qu'après le dépôt des alluvions et des sables de l'âge de Chagny, il y eut une interruption dans les phénomènes de sédimentation, et qu'il s'opéra un creusement de la vallée de la Saône. Celle-ci se serait approfondie d'au moins 40 à 50 mètres: puis dans cette dépression se seraient déposées les assises qu'ils ont désignées sous

¹ *Les Terrains tertiaires et quaternaires de la Bresse*, p. 241.

le nom de marnes et sables de Saint-Cosme. Ces géologues ont constaté, d'après des sondages, une superposition de sable et de marnes sur une épaisseur de 21 m. 90. Ils forment un plateau régulier de 190 à 195 mètres d'altitude. On a recueilli dans une zone graveleuse un fragment de bois de *Cervus megaceros* et une phalange de *Trogontherium*. Ces dépôts se retrouvent dans toute la vallée de la Saône et du Rhône, notamment à Saint-Jean-de-Losne, dans les environs de Mâcon, à Villefranche, où ils atteignent une altitude de 200 mètres; puis à Villevert en face de Neuville, et jusqu'au sud de Lyon.

On les retrouve également à Saint-Clair, faubourg nord de Lyon, ainsi qu'à Décines, à Bron, à Feyzin, collines de la rive gauche du Rhône.

A Villevert. M. Jourdan et M. Falsan ont recueilli autrefois, dans des marnes grises, deux molaires d'*Elephas intermedius* et des débris de mâchoires et de bois de *Cervus megaceros*. Des ossements d'*Equus Stenonis*, d'un petit cerf, d'un bœuf, et d'un *Canis* ont été trouvés à Saint-Jean-des-Vignes, ainsi qu'un certain nombre de mollusques propres à la faune du pliocène de la Bresse, tels que *Valvata inflata*, *Bitynia labiata*, puis le *Pyrgidium nodoti* du pliocène inférieur. Cette dernière espèce peut être considérée ici comme remaniée, aussi bien du reste que les débris de l'*Equus Stenonis*. Si l'on admet que la plupart des types de la faune des argiles de Saint-Cosme appartiennent déjà aux formes quaternaires, on sera tout naturellement porté à placer ces argiles dans la série quaternaire plutôt que dans la série pliocène. C'est en effet à cette conclusion qu'est arrivé M. Depéret, en les considérant au point de vue stratigraphique.

Des marnes et alluvions de même nature, situées près de Mâcon, à Sancé, ont donné tout récemment quatre molaires (deux inférieures et deux supérieures) d'*Elephas intermedius* et un bois de *Cervus megaceros*. Ces fossiles intéressants sont conservés au musée de Mâcon.

Station de Chalon-sur-Saône. — Cette station a été signalée,

en 1881, par M. Arcelin ¹, à la suite de la découverte qui y a été faite d'une hache chelléenne en silex. Cette pièce a été trouvée par M. Lemory isolément, à 0^m,50 de profondeur, dans des alluvions recouvrant les argiles de Saint-Cosme, sur lesquelles est assise la ville de Chalon-sur-Saône.

Tout récemment, M. Arcelin ² a fait connaître deux nouvelles pièces semblables à celles précédemment découvertes par M. Lemory. Ces instruments, en silex pyromaque, ont été recueillis par M. Paul Pinestre dans les sablières de M. Brill, à Chalon-sur-Saône, ouvertes sans doute dans le même banc de sable.

Ces pièces sont taillées à grands éclats sur les deux faces. L'une des deux faces est un peu plus bombée que l'autre, et porte, sur les bords, de fines retouches ayant pour but de régulariser les contours. Les pointes sont légèrement déviées par côté. Aucun ossement fossile n'a été rencontré dans ces alluvions, mais tout me porte à croire qu'elles appartiennent aux dépôts fluviatiles préglaciaires de la vallée de la Saône.

La position de cet objet montrerait, d'après M. Arcelin, que le creusement de la vallée était déjà très avancé quand il fut perdu sur la plage quaternaire ; il serait donc pour lui post-glaciaire. Mais étant donné que le dépôt fluvial de Chalon est vraisemblablement synchronique des argiles de Saint-Cosme, et que celles-ci sont considérées comme appartenant au quaternaire inférieur ou préglaciaire, je ne crois pas qu'il soit possible d'assigner un autre âge aux haches signalées par M. Arcelin.

Alluvions alpines préglaciaires. — Postérieurement à l'invasion de la région rhodanienne par les cailloutis pliocènes ou fluvio-glaciaires interalpines, d'autres alluvions ont été déposées en avant des moraines qui devaient à leur tour envahir toute la région. Ces alluvions, analogues à celles superposées aux amas morainiques, en diffèrent cependant, comme de ces derniers, par leur physionomie et leur position. Ces dépôts, sans doute contemporains

¹ *Mém. Soc. hist. nat. de S.-et-L.*, t. VI, p. 25.

² *Bull. Soc. des sc. nat. de S.-et-L.*, 25 année, t. V, juillet 1889.

des formations fluvio-lacustres étudiées plus haut, aussi bien que ceux qui se trouvent en dehors de la zone envahie par les glaciers, sont donc préglaciaires. Ils renferment déjà des débris du *Bos priscus* et de l'*Elephas intermedius*, appelés à devenir si communs dans les alluvions superposées aux moraines de la zone externe.

Ces alluvions ne peuvent donc être confondues avec celles qui les ont précédées ou suivies, bien que parfois elles se trouvent en apparence enchevêtrées, comme cela peut s'observer à Fontaines-sur-Saône, à Sathonay, à Caluire ou aux Echets. La coupe ci-dessous, que je dois à l'obligeance de M. l'abbé Beroud, montre ce fait intéressant.

Des débris de la faune préglaciaire y sont fréquemment rencontrés. Dans le Lyonnais et en Bresse on a trouvé de nombreux ossements de mammifères, mais, par suite de leur grande friabilité, il n'en est venu que très rarement dans les collections. Le Muséum de Lyon en possède une assez belle série cependant. Grâce à M. l'abbé Beroud, la faculté des sciences a reçu dernièrement de la gravière de la Volière, commune de Tramoy (Ain), à 2 kilomètres du hameau des Echets, des débris de cerf, de bœuf et de cheval.

Grotte de Germolle (Saône-et-Loire). — Cette grotte, découverte en 1878 par M. Meray¹, a donné, avec une faune paraissant appartenir plutôt à l'époque glaciaire ou acheuléo-moustérienne qu'à celle des temps préglaciaires, de très nombreux instruments du type amygdaloïde. C'est à ce titre que je signale ici cette station, sur laquelle nous reviendrons plus tard.

Stations et ateliers du Mâconnais. — Les alluvions anciennes que recouvre, en Mâconnais, le limon jaune, sur de très grands espaces, présentent un certain nombre de points où se trouvent des instruments en silex du type amygdaloïde ou hachettiforme. Malheureusement, l'ancienneté de ces instruments et celle des dépôts

¹ *Mém. de la Soc. d'hist. et arch. de S.-et-L.*, t. VI, p. 251.

eux-mêmes n'est affirmée par aucune faune. Ces alluvions sont cependant comparables à celles des régions beaujolaises et lyonnaises. Elles reposent généralement sur l'argile à silex propre au pays. C'est, du reste, à la présence du silex, en très grande abondance dans cette contrée, que l'on doit attribuer l'existence de ces stations, dont plusieurs ont été considérées comme de véritables ateliers de taille.

M. de Ferry¹, qui le premier a fait connaître ces ateliers, a constaté que partout aux environs de Mâcon, où le silex est de bonne qualité, on trouve des traces d'une fabrication plus ou moins active, et qui a dû se succéder d'âge en âge pendant toute la durée de l'industrie de la pierre. Aussi a-t-on taillé dans les bois de Naisse, à la Grisière, à Chevagny-les-Chevrières, dans les bois de Verchiseuil, c'est-à-dire de Mâcon à Vers, au delà de Tournus. Mais le véritable centre se trouve à Laizé, à Clessé et à Charbonnières, et à la Salle, soit sur une superficie de plusieurs kilomètres carrés. La fabrique la plus importante et la plus connue est celle de Charbonnières. M. de Ferry a reconnu sur ce point un atelier spécial d'instruments hachettiformes (chelléen), puis plusieurs autres ateliers remontant, les uns aux époques de Saint-Acheul, du Moustier et de la Madeleine, tandis que les autres ne datent que de l'époque néolithique. Il est à remarquer, toutefois, que les ateliers de ces diverses époques sont parfaitement distincts les uns des autres. En ce qui concerne spécialement les instruments hachettiformes ou amygdaloïdes, bien qu'on les trouve maintenant le plus souvent à la surface du sol, M. de Ferry pensait que leur véritable gisement devait être dans les alluvions plus ou moins limoneuses, c'est-à-dire à la partie supérieure du banc de silex. Il est probable, en effet, qu'ils ont été apportés dans la terre végétale par les défrichements du sol, et j'ajouterai par des remaniements naturels bien antérieurs à l'époque où le pays a été mis en culture.

Depuis les recherches de M. de Ferry, Charbonnières et les autres gisements du même genre qu'il avait signalés ont été sou-

¹ *Le Mâconnais préhistorique*, p. 8.

vent revus par les archéologues. M. Lafay, en particulier, a étudié deux nouvelles stations du plus haut intérêt, que j'ai eu l'occasion de visiter tout récemment encore. La première est celle de la Sénétrière¹, située sur le versant est de la colline que recouvre le bois de Naisse, et près d'une très belle fontaine intarissable. Sur ce point, on constate des restes d'ateliers de taille du genre de ceux de Charbonnières, dont les plus importants datent de l'époque acheuléenne. La seconde est celle de la carrière des Bouleaux², située au milieu des bois de Naisse (290 mètres d'altitude). Ce sont des restes de galeries souterraines qui auraient été ouvertes par les hommes chelléens, et qu'une exploitation d'argile à silex a mise à jour en 1895.

Cette découverte, dont l'importance serait considérable si elle était confirmée, mérite d'être vérifiée.

Étant donné que les alluvions anciennes des hautes collines mâconnaises paraissent contemporaines des sables et des argiles de Saint-Cosme, je n'hésite pas à placer ces diverses stations humaines à la même époque que celle assignée à des dépôts dont les faunes ont été reconnues comme préglaciaires. Tel n'est pas l'avis de M. Arcelin³, à qui cette région est si familière, et qui en a si bien étudié la géologie. Partant, en effet, de ce principe que les stations chelléennes du Mâconnais se trouvent situées à des côtes inférieures à 210 mètres, il les considère comme postglaciaires, car il n'admet pas que les hautes eaux quaternaires aient jamais recouvert ces gisements.

Nous avons vu que, d'après M. Arcelin, les alluvions quaternaires s'élèvent sur les collines du Mâconnais et du Chalonnais à une altitude d'environ 270 mètres. Pour lui, c'est le niveau que paraît avoir atteint le *grand lac bressan*, dont l'existence est loin d'être démontrée.

Malgré l'autorité qui s'attache à l'opinion du savant géologue de

¹ *L'Homme*, du 25 octobre 1885; *L'Anthropologie*, juin 1891.

² *Une Exploitation souterraine à l'époque acheuléenne*.

³ Essai de classification des stations préhistoriques de Saône-et-Loire, *Compte rendu de la XLII^e session du Congrès archéol. de France*, Autun, 1877.

Mâcon, je crois qu'elle est ici très discutable, et en effet, si en l'absence de faune pouvant dater ces gisements, on était en droit de compter sur la stratigraphie seule pour trancher le débat, on se trouverait déçu, car dans la circonstance on n'est pas en présence de dépôts régulièrement stratifiés. Les alluvions dans lesquelles on rencontre les stations en question sont, pour la plupart, le produit de remaniements effectués par les eaux sur des pentes.

Les ustensiles en silex que l'on y recueille n'ont pas été — à part quelques exceptions — abandonnés à la place même où on les trouve actuellement. En admettant même l'existence du lac bressan, la population à laquelle ils ont appartenu a dû vivre sur les coteaux contre lesquels venaient battre ses flots, peut-être à une altitude de 300 mètres, ou sur les bords mêmes de cette nappe d'eau à 270 mètres. Et, du reste, si l'on doit identifier ou du moins synchroniser les alluvions des plateaux mâconnais avec celles qui recouvrent, ainsi qu'on l'a vu, les marnes sablonneuses de Saint-Cosme — lesquelles forment, dans toute la vallée de la Saône, une terrasse régulière de 190 à 195 mètres —, on sera bien obligé de renoncer à la théorie de M. Arcelin.

Si une découverte de fossiles pouvant dater les dépôts sur lesquels reposent les stations et ateliers que nous étudions venait un jour à se faire, la question serait rapidement tranchée. Dans tous les cas, si les silex taillés du type amygdaloïde des alluvions mâconnaises ne sont pas de l'époque de Chelles, ils ne peuvent être — tout au plus — que de l'époque acheuléo-moustérienne, comme l'a proposé M. Arcelin en dernier lieu ¹. Mais alors il faudrait considérer ces dépôts comme synchroniques de la terrasse de Villefranche, qu'il croit interglaciaire, et penser, avec lui, que l'on taillait à la même époque les outils chelléens à Chalon et les outils moustériens à Villefranche. Or, cette hypothèse est en contradiction avec tout ce que l'on a observé ailleurs. Il me paraît plus conforme aux faits dûment constatés, de classer les alluvions qui renferment ces hachés parmi les dépôts préglaciaires ou chelléens.

¹ *Bull. Soc. des sc. n. de Saône-et-Loire*, Chalon-sur-Saône, 25^e année, t. V, p. 173.

Stations du Beaujolais. — Jusqu'en 1885, aucun vestige archéologique de l'époque préglaciaire n'avait été signalé dans le département du Rhône. A cette époque M. Claudius Savoye, instituteur à Odenas, fit connaître une série de découvertes d'instruments amygdaloïdes dans le haut Beaujolais. Malheureusement, aucune faune ne vient confirmer l'ancienneté que nous avons cru pouvoir attribuer à ces instruments. Seule, leur forme caractéristique permet de les rattacher à l'époque chelléenne. Le nombre des pièces de cette nature n'est pas encore très considérable ; on ne les a trouvées jusqu'à présent que disséminées dans quatre localités principales : Nety, Corcelles, Odenas et Anse. La station de Nety, dans la commune de Saint-Etienne-des-Oullières, est située à 290 mètres d'altitude, et repose sur des alluvions anciennes avec poudingue siliceux. La station de Corcelles repose également sur des alluvions anciennes formant terrasse à 220 mètres d'altitude. Elle est située sur un point placé à égale distance, au S.-E., du bourg de Corcelles et du hameau de Pizay. La station d'Odenas se trouve à la Grange-aux-Lions, à 326 mètres d'altitude, dans des alluvions remaniées. Enfin la station d'Anse est située à 197 mètres d'altitude, dans un dépôt de lehm qui a donné, il y a quelques années, des ossements d'*Elephas intermedius*.

Stations de la vallée du Rhône. — Les alluvions des terrasses du Rhône n'ont donné qu'un nombre assez restreint de débris de la faune préglaciaire et aucune trace de l'homme. Ce n'est que vers le commencement de la partie inférieure du cours du fleuve que des alluvions sableuses ont fourni quelques vestiges paléontologiques humains.

On a signalé quelques découvertes de silex taillés, dans les alluvions de la rive droite, près de Saint-Péray, à Saint-Just d'Ardèche et à Soyons, dans l'Ardèche. Sur la rive gauche, on connaît les stations de Curson, dans la Drôme, et celles de la région du mont Ventoux, dans Vaucluse, notamment celle de Caromb.

C'est dans un cône de déjection, formé par un petit torrent débouchant dans le Rhône, à Saint-Péray, que M. Valentin du Cheylard, d'après de Mortillet, a découvert, en 1885, plusieurs

haches chelléennes. Ces instruments, assez grossièrement taillés, n'étaient accompagnés d'aucune faune.

C'est également dans des alluvions formant conglomérat que M. Chiron trouva, en 1893, à Saint-Just-d'Ardèche, trois haches amygdaloïdes en silex. Ces pièces sont roulées et paraissent avoir une origine analogue à celle des haches de Saint-Péray.

A Soyons, localité bien connue par ses grottes habitées à l'époque moustérienne, on a récolté quelques haches amygdaloïdes en quartzite. Gabriel de Mortillet en a recueilli lui-même plusieurs exemplaires dans les couches inférieures des dépôts moustériens, ainsi que sur le promontoire rocheux dans lequel les grottes sont creusées.

L'une des nombreuses sablières ouvertes dans la vallée de Vaunes, celle du hameau de Veyrat, commune de Curson, a donné, en 1882, un crâne entier d'*Elephas intermedius* et quelques autres débris plus ou moins brisés du squelette de cet animal. L'année suivante, durant une exploration du pays, dont le but était d'établir le niveau exact des sables d'où avaient été extraits ces restes de proboscidiens, je constatai dans ce même dépôt un certain nombre de cailloux de quartzite brisés en plusieurs morceaux, un bloc de même roche ayant servi d'enclume, et quelques cailloux de même nature ayant été utilisés comme percuteurs. La présence de galets fragmentés, dans ce dépôt qui ne renferme aucun caillou, me frappa beaucoup, et j'en recueillis une série. Toutefois, ces pièces évidemment brisées par la main de l'homme me parurent si grossièrement taillées, que j'hésitai quelque temps à les considérer comme telles. Ce ne fut qu'en présence d'une série plus nombreuse que mon opinion s'arrêta définitivement à leur égard. C'est ainsi que je n'en ai parlé pour la première fois qu'en 1885¹, au Congrès de Grenoble. Ce Congrès ayant réuni les paléothnologues les plus éminents, j'en profitai pour les engager à visiter Curson, et, durant une rapide excursion, la plupart de ceux qui avaient répondu à mon invitation : MM. Barthélemy, Daleau, de Mortillet, D^r Pom-

¹ *Compte rendu du Congrès de l'Assoc. franç. pour l'avanc. des sc.*, 1^{re} partie, p. 58 et 160.

merol, Petit, Salmon et Sirodot, recueillirent en place des quartzites taillés. Ces mêmes savants ont pu étudier au Muséum de Lyon, les quartzites et les ossements d'éléphants trouvés à Curson.

Ces instruments, taillés à grands éclats dans une roche tenace et difficilement clivable, sont des plus grossiers, et rappellent ceux qu'a découverts d'Adhémar¹ dans les alluvions de la Garonne, près de Toulouse. Ils sont semblables à ceux que M. Cartailhac a trouvés dans la grotte de l'Herme (Ariège)².

Le gisement de Curson est franchement préglaciaire, car la vallée de Vaunes paraît être creusée dans des alluvions anciennes, appartenant au niveau de la terrasse du séminaire de Valence. Les vestiges de l'activité humaine que l'on a recueillis dans ces alluvions sont donc caractérisés et datés, non seulement par leur forme typique amygdaloïde, mais encore par leur association avec l'*Elephas intermedius*, et par le niveau stratigraphique du dépôt qui les renfermait. Quant à cet *Elephas intermedius*, il est absolument caractéristique de l'espèce, telle que Jourdan l'avait établie. Ses molaires (les 5^e et 6^e), au nombre de quatre à chaque mâchoire, sont relativement larges, et montrent des lamelles espacées et volumineuses, qui le rapprochent définitivement de l'*Elephas antiquus*, dont il n'est, sans doute, qu'une race.

Cet éléphant n'était pas rare dans toute la vallée du Rhône, car on en a trouvé des spécimens en dessous de Lyon, dans plusieurs localités autres que Curson, notamment à Marcuroi, près Tain. La collection des Frères Lazaristes de Lyon possède une 5^e molaire inférieure gauche de cet animal.

La station de Caromb (Vaucluse) a été découverte en 1881, par MM. Morel et Nicolas³, dans une tranchée récemment ouverte pour l'établissement d'une route, entre Caromb et Malouëne. C'est à une profondeur de 3 mètres, que l'on a recueilli, dans des alluvions sableuses, de nombreuses haches en silex, taillées à grands éclats, dans le type amygdaloïde. Aucune faune n'accom-

¹ *Mat.*, t. IV, 1868, p. 223.

² *L'Anthropologie*, 1894, p. 7, fig. 5 à 7.

³ *Congrès archéologique de France*, Avignon, 1881, p. 126.

pagnait, du reste, ces instruments primitifs dans ce gisement. qui paraît appartenir à des alluvions anciennes.

Dans la même localité et dans les parties de la tranchée les plus rapprochées de la terre végétale, les mêmes observateurs ont trouvé de très nombreuses pièces, appartenant au type de Moustier.

La région du mont Ventoux tout entière a donné plusieurs autres séries de silex taillés chelléens. On en cite notamment à Sainte-Colombe, à Saint-Estève et à Bedouin.

Pièces chelléennes trouvées isolément dans la Côte-d'Or, la Haute-Saône et l'Ain. — En dehors de ces gisements, on doit citer un certain nombre de découvertes de pièces chelléennes dans les environs de Beaune (Côte-d'Or), dues à M. Changarnier, dans la Haute-Saône, à Etreille, Vitrey, Chauvirey et Gray, dues à M. Perron¹; puis à Vermantois, dans le Jura; enfin, dans l'Ain, au col de Thur, entre Hautecour et Bohas, en face du château de Bohan.

Dans la Haute-Saône, c'est à la surface du sol et près des alluvions anciennes, que M. Perron a recueilli les haches du type chelléen qu'il a signalées. Mais il ne paraît pas en être de même pour la pièce isolée que M. Tardy² a annoncé avoir été trouvée, en 1883, dans la vallée de l'Ain. Cette pièce, fort belle — autant que l'on peut en juger par le dessin qu'il en a donné —, aurait été recueillie, avec six autres spécimens du même genre, par un cantonnier, dans un lehm ou limon rougeâtre, et, suivant l'auteur, à un niveau de beaucoup supérieur à celui de toutes les alluvions quaternaires de l'Ain. Ces objets sont actuellement perdus, et celui qui en a fait la trouvaille est mort, de telle sorte qu'il est impossible d'attacher plus d'importance à cette découverte qu'à celle qui aurait été faite, dans la même localité, d'une pièce quelconque de l'époque néolithique. Je dois ajouter que la coupe accompagnant le travail de M. Tardy, pour indiquer la position géolo-

¹ *Bull. Soc. sc. et arts de la Haute-Saône*, 1879.

² *Mém. Soc. hist. nat. de Saône-et-Loire*, t. V, p. 145.

gique des haches de Bohan, est absolument inexacte, attendu qu'aucun dépôt erratique (lehm ou alluvions) ne se voit près du point où il prétend que lesdites haches ont été recueillies.

Je dois faire également des réserves expresses au sujet de la hache conservée au musée de Lons-le-Saulnier et que l'on dit avoir été trouvée dans le Jura, à Vermantois. Malgré l'enquête minutieuse à laquelle a bien voulu se livrer M. Girardot, des doutes planent encore sur l'origine exacte de cette pièce, laquelle ne paraît pas être jurassienne.

Ainsi qu'on a pu le voir dans l'exposé qui vient d'être fait des résultats acquis sur l'existence de l'homme préglaciaire dans le bassin du Rhône, c'est presque exclusivement dans les alluvions des hautes terrasses que l'on a retrouvé des vestiges de son activité. Ces mêmes dépôts ont fourni d'innombrables débris de la faune au milieu de laquelle il a vécu. Il faut ajouter qu'aucune découverte paléontologique ou archéologique de cette époque n'a été faite dans la zone glaciaire. Cette disposition pourrait infirmer l'existence de l'homme dans nos contrées avant l'arrivée des glaciers, si les alluvions anciennes de cette zone renfermaient des représentants nombreux de la faune et de la flore, à l'exclusion des vestiges archéologiques, mais tel n'est pas le cas.

La plupart des documents connus jusqu'à ce jour sur la population animale, ainsi que sur l'homme de cette époque, proviennent des alluvions déposées sur des points que l'action destructive des eaux torrentielles et des glaciers n'a pu atteindre. On ne conçoit pas, en effet, comment des ossements et des ustensiles en silex plus ou moins finement taillés, auraient pu résister à la trituration puissante et continue des éléments constitutifs des moraines.

La séance est levée à 6 heures.

L'un des Secrétaires: Lucien MAYET.
